L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 16 AVRIL 1880.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne [illegible] pour le continent (cabines pourvues de [illegible]) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de [illegible] comme suit:

LABRADOR, Sangier, mercredi, 14 avril
ST. LAURENT, Lachesnez, mercredi, 21 avril
AMERIQUE, S. Jouette, mercredi, 28 avril.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)............$100
Cabines à l'arrière du salon des premières... [illegible]
Deuxième cabine (vin compris)............$ 65

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE.

[illegible] partant de New-York directement [illegible] Lisbonne, Gibraltar et Marseille, chaque [illegible] comme suit:

FERDINAND DE LESSEPS......Vers le 17 Mai.
VILLE DE MARSEILLE.........Vers le 17 Juin.
CALDERA....................Vers le 17 Juillet.

Connaissements pour l'Espagne, l'Italie et l'Algérie.

PRIX DU PASSAGE.

Première cabine, $100. Entrepont, $32.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre H, Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême. De la Nlle-Orléans
Hannover... 24 mars environ 2 mai.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston..............$42 00
De à Indianola.....................45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 nov— No. 43 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.

OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.

Capitaine S. PIXKATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Port Cortes, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les Iles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, JEUDI 11 mars 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à

S. OTERI & BRO.

22 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton.

N.-B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne. 2 mars—30—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Mercredi 21 avril à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine.....................$40
Entrepont...........................20

cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet. No 41.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers
NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER
HUDSON, LOUISIANA.

Steamship

KNICKERBOCKER
Capt. F. KEMBLE,

will leave her warf, foot of Toulouse street,

Wednesday, April 21th. at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.

Cabin Passage.............$40
Steerage —...................20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17.........RUE BARONNE.........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

EDITION HEBDOMADAIRE de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an.....................................$3 00
6 mois......................................1 50
4 mois......................................1 00
[illegible]......................................75

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur. 13 & 15 rue St. Louis.

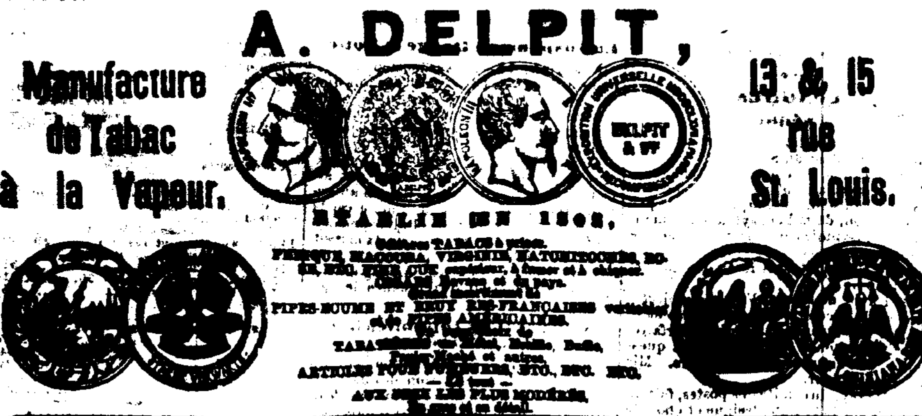

ETABLIE EN 1808.

Tabacs à priser. PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, [illegible] [illegible] CUT, [illegible] à fumer et à chiquer [illegible]. PIPES ECUME ET BRUY[ERE] FRANÇAISES [illegible] TABA[TIERES] [illegible] ARTICLES POUR FUMEURS, ETC. ETC. ETC. AUX PRIX LES PLUS MODERES, En gros et en détail.

PHARMACIE DUCONGE,

30 .... RUE DE CHARTRES 30
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et droguerie [illegible] un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'on [illegible] dans un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans nos autres colonnes. La maison exécute les ordres de la campagne et garantit la qualité des médicaments. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du William's [illegible] 1 sept—1an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres [illegible] Louisiana Aromatic Bitters. 58 rue de Chartres et 36 rue [illegible], Nlle-Orléans.
17 mai 79.—1 an.

GALERIE D'ART CELEBRE DE

WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen

PROCEDE BREVETE DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRES MODERES.

No. 100 RUE DU CANAL.

7nov—1an

JAMES D. EDWARDS

Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,

22, 24, 26, 28 Rue FRONT et 21, 23, 25, 27 Rue DELTA

NOUVELLE-ORLEANS.

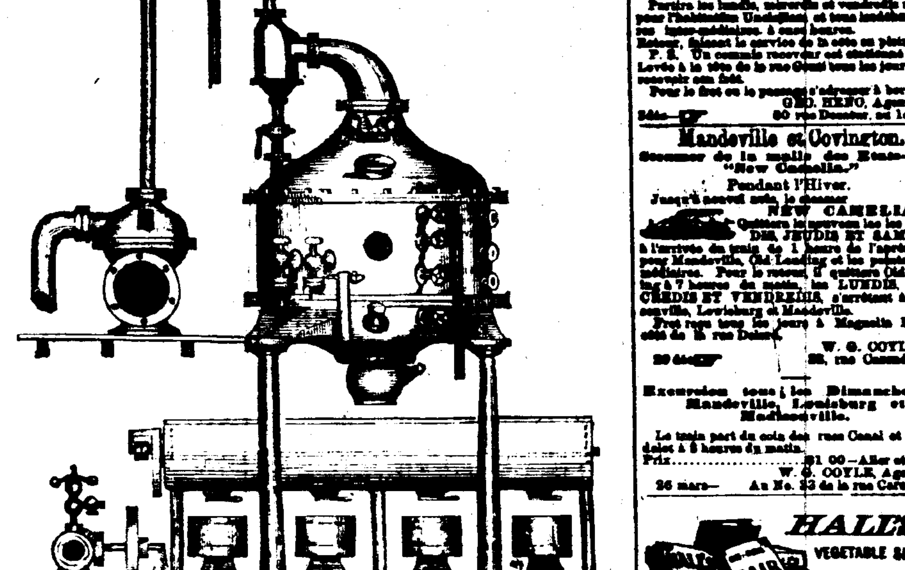

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des sucreries de toute capacité, de 5 à 40 boucauts par jour.

Bacs en fer pour Jus, Sirop et Sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum de toutes dimensions, avec Mélangeurs (mixers), Chariots à Sucre, Centrifuges, etc. Satisfaction garantie. 4 janv—6m M J S

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à coton, charrettes à 2 et à 4 mulets, charrettes à bœufs, de pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour ferme, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de familles à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de [illegible] dises, ruis, jantes, brancards, colliers de cheva[ux], matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrements [illegible] à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et recommandons nos prix [illegible].

Dépôt 18 et 20 rue Union

2 mai—1 an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

5juil 79—1 an. Nlle Orléans

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

TRAITEMENT CURATIF DES MALADIES DE POITRINE et des Affections chroniques des Voies respiratoires.

CAPSULES MOLLES DE BOURGEAUD à la CREOSOTE VRAIE DU GOUDRON DE HETRE et à l'Huile de Foie de Morue

BOURGEAUD, Ph[ien] de 1re cl., Fournisseur des Hôpitaux PARIS, 26, Rue Rambuteau, 26, PARIS

Ces Capsules, les seules expérimentées et employées dans les Hôpitaux de Paris par les Drs et Profrs Bouchard, Vulpian, Potain, Bouchut, etc. ont donné des résultats si concluants dans le traitement des Maladies de Poitrine et des Bronches, que les notabilités médicales de France et de l'Etranger les prescrivent exclusivement.

VIN et HUILE CREOSOTES

INJECTION & POUDRE-TISANE du Dr BIENAIME

[illegible] Le Dr BIENAIME traite spécialement les maladies [illegible]: 26, rue Rodier, Paris.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, [illegible] Capitaine, J. F. [illegible], Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAMBY, 106 Commune et J. B. GARLIN 60 rue Magasins.

Pour Grand Ecore, Alexandria.

Un voyage régulier par semaine.

Pour Grande Ecore, Alexandria, l'Anse aux Chats, les débarcadères de Norman et Barbin, ainsi que tous les atterrages intermédiaires sur la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur de première classe JESSE K. BELL, DICK SINNOTT, capitaine, [illegible], Commis.

Partira de la [illegible] tous les SAMEDIS à 5 P. M. Pour [illegible] s'adresser à bord ou à [illegible] ADAMS.

[illegible]

OPELOUSAS.

Paquebot indépendant pour Opelousas.

Partant tous les Mardis à 5 P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Cheneyville et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau, le bateau à vapeur

CITY OF AUGUSTA,

WM. CRAWFORD, Capitaine. A. MEUNIER, Commis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO. D. [illegible], 142 Gravier. LORD & McPEAKE 122 Gravier.

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine. Départ tous les lundis à 5 P. M. et tous Vendredis à 10 A. M.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe BELLE, Capitaine MAX BLANCHARD, [illegible] et O. J. BLANCHARD, Commis.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le Vendredi le bateau ira jusqu'à Lockport. Au voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les Dimanches et descendra suite.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à V. E. BERNARD, rue St-Louis 3. 4déc— [illegible]

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Pour l'habitation Uncle Sam paroisse St-Jacques. Trois voyages par semaine. Le Paquebot FAIR PLAY, Capitaine F. J. PAPINEAU, Chs. Ha[illegible] et Emile Foster, Commis.

Partira les lundis, mercredis et vendredis midi, pour l'habitation Uncle Sam, et tous les débarcadères intermédiaires, à cinq heures.

Retour, faisant le service de la côte en plein jour.

P. S. Un commis recevra cet résidence sur la Levée à la tête de la rue Gravier tous les jours pour recevoir son fret.

Pour le fret ou le passage s'adresser à bord ou à GEO. HERO, Agent, 60 rue Decatur, 1er.

5déc—

Mandeville et Covington.

Steamer de la malle des Etats-Unis "New Camelia."

Pendant l'Hiver.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA Quittera le nouveau [illegible] les MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, pour Mandeville, Old Landing et les points intermédiaires. Pour le retour, il quittera Old Landing à 7 heures du matin, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, s'arrêtant à Mandeville, Louisburg et Mandeville.

Fret reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté de la rue Dumaine.

W. G. COYLE, 22, rue Carondelet.

20 déc—

Excursion tous les Dimanches, à Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le train part du coin des rues Canal et Carondelet à 8 heures du matin.

Prix.................$1 00—Aller et retour.
W. G. COYLE, Agent,
26 mars— Au No. 22 de la rue Carondelet.

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER

A été constamment en usage pendant les de vingt ans, et c'est la meilleure préparation qui ait jamais été inventée pour rendre aux Cheveux gris la teinte de la jeunesse et de la santé.

Il fournit aux glandes des cheveux la substance et la couleur naturelles sans marques sur la peau. Il augmentera et épaissira la croissance des cheveux, en empêchera la chute et la blancheur et préviendra ainsi la Calvitie.

Il guérit les éruptions et la teigne. Comme Article de toilette il est très précieux, car il donne aux cheveux une douceur soyeuse que tout le monde admire. Il maintient la propreté, la netteté et la santé de la tête.

L'essayeur et Chimiste du Mass. et les principaux médecins l'approuvent et le recommandent comme un grand triomphe en médecine.

BUCKINGHAM'S DYE

(TEINTURE)

POUR LES

MOUSTACHES.

Cette teinture rendra la barbe Brune ou noire à discrétion. Comme elle ne forme qu'une préparation elle peut s'appliquer avec un grande facilité et produit une couleur permanente et qui ne s'en va pas au lavage.

PREPAREE PAR

R. P. HALL & CO.,

NASHUA, N. H.

Vendue par tous les marchands de drogues.
27mars—6

CHEMINS DE FER.

New-Orleans and Mobile Railroad

[illegible] Transporte la malle et l'Express du Sud. [illegible] DOUBLES TRAINS

A partir du DIMANCHE 4 AVRIL 1880 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue Canal, et en partiront comme suit:

[illegible]

Seule ligne qui ait des [illegible] de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et de Mobile. [illegible]

[illegible] s'adresser à l'agent au coin des rues Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

F. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de Billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD (MOBILE LINE.)

THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS

ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, APRIL 4th 1880, trains will arrive and leave depot, foot of Canal street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express, daily.......7:00 a. m.	No. 2 Express, daily........8:00 a. m.
No. 3 Express, daily.......5:00 p. m.	No. 4 Express, daily........10h. p. m.
No 5, Coast accom. daily, except Sunday, 3:30 p.m.	No 6, Coast accom. daily, except Sunday 9:30a. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car berths secured in advance on application at the office, corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

F. B. ROBINSON, Superintendent
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & Nlle-Orléans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1, 2.30.P.M.	Express No 2, 8:30 A.M.
Mixed No 3, 7.15 A.M.	Mixte No 4, 7:30 P.M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 4:00 P. M.

Le train d'excursion du dimanche pour McComb City part à 7:15 A. M., et au retour arrive à 9:30 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le wagon. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de l'Est.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dames et gentlemen, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
E. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after jan. 17th 1880, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No1. 2.30 p. m.	Express No 2. 8:30 a. m.
Mixed No 3. 7.15 a. m.	Mixed No 4. 7:30p. m.

Nos 1 and 2 run daily, 3 and 4 daily except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4:00 P. M.

Sunday excursion for McComb City leaves at 7:15 a. m. Returning arrives at 9:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
E. CHANDLER, General Passenger Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et en relation avec le CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 30 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du [illegible].

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est [illegible] pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme convoi spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, des avis de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui s'expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par le train suivant.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et H-uma.

Les Warner's Safe Pills stimulent l'action du foie, guérissent la constipation, la dyspepsie, l'excès de bile, la diarrhée bilieuse, la fièvre en frisson, la malaria et sont parfois utiles pour déterminer le travail libre et régulier de l'intestin. Le meilleur antidote pour le poison rhumatique. Prix, 25 cts. la boîte.

Warner's Safe Nervine procure le repos et le sommeil à ceux qui souffrent, guérit le mal de tête et la névralgie et prévient les crises épileptiques; c'est le meilleur remède pour la prostration nerveuse causée par l'excès des boissons alcooliques ou du travail, par de fortes émotions, etc. Calme toutes les douleurs et ne nuit jamais au système. Bouteilles de deux grandeurs; prix, 50 cts. et $1.

Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.

H. H WARNER & CO. Propriétaires, Rochester. N. Y. Demandez les brochures et certificats.

Agent pour la vente en gros à la N-Orléans, I. L. LYONS.

[illegible] et G. R. FINLAY & Co

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 Décembre 1879.

Primes de feu............	$273,342 81	
Primes maritimes........	59,646 61	
Primes de rivière........	45,560 04	
Total des primes........		$383,549 46
[illegible] risques non expirées........	[illegible] 242 44	
[illegible]	13,030 66	
Réassurances........	11,780 24—120,653 34	
Primes nettes........		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers........		31,664 88
Revenu........		$294,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu........	$72,508 94	
Pertes maritimes........	[illegible]	
Pertes de rivière........	15,215 12	
	$116,810 28	
Réduction [illegible] et commissions........	41,430 46	
Contributions charitables........	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licences........	8,396 01	
Bureau de sauvetage, [illegible]	6,078 00	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences........	34,366 78—208,208 94	
Profit net........		$86,677 69
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des bons de l'Etat [illegible]	$26,960 41	
Réserve pour pertes non ajustées........	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879........	25,000 00	
Surplus........	14,716 65	
		$86,677 69

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque........	[illegible]
Bons des Etats-Unis........	[illegible]
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché........	122,166 36
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville........	97,344 56
Billets garantis par nantissement de [illegible] réalisables........	35,100 00
Billets pour primes........	17,470 30
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R........	22,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37-76........	18,880 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks........	10,000 00
Actions de banques, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché........	21,224 30
Primes en voie de collection........	66,901 56
Dû par les agents........	1,675 97
Total de l'actif........	$653,838 56

PASSIF.

Capital........	$500,000 00
Réserve pour réassurance........	95,243 44
Dividendes non réclamés........	6,878 48
Réserve pour pertes non ajustées........	10,000 00
Dividende de décembre 1879........	25,000 00
Surplus........	16,716 65
Total du passif........	$653,838 56

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par la présente, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A une réunion du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	B. FATJO,
E. GALLY.	JULES TUYES.

11 janv—

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

Les directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie........	$165,168 05	
Primes maritimes........	24,051 22	
Primes de rivière........	69,324 25	
		$258,543 56
Primes nettes........	$234,143 53	
Moins primes de réassurance........	$13,716 40	
Moins primes non acquises........	5,626 57	
	19,342 97	
		204,800 56
PERTES.		
Pertes d'incendie........	$ 26,086 94	
Pertes maritimes........	2,227 36	
Pertes de rivière........	25,576 06	
	$ 73,953 36	
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêts, loyer, sauvetages, épargnes, etc........	36,442 86	
		110,395 61
Profits nets........		$ 94,408 54
La compagnie possède l'actif suivant:		
Billets à recevoir........	$ 31,461 53	
Prêts sur bons et hypothèques........	30,175 00	
		$ 61,636 53
Prêts sur demande........	$ 52,552 64	
Argent en caisse........	48,521 [illegible]	
		101,073 [illegible]
Propriétés foncières........		100,000 [illegible]
Bons de ville, actions de banque et autres........		[illegible]
Primes en voie de collection........		[illegible]
Suspense account et fractions d'actions........		14,156 00
		$406,397 [illegible]

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolfe,
B. R. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. K. King,	Fred'k Cameron,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Reuben G. Bush,	John M. Parker.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu........	$315,774 20
Risques maritimes........	18,896 25
Risques de rivière........	19,761 72
Total des primes........	$354,431 37
Moins primes non acquises........	111,252 00
Primes après 31 mai 1879........	$243,178 37
PERTES PAYEES—	
Sur risques de feu...$61,066 66	
Sur risques maritimes........ 10,364 20	
Sur risques de rivière........ 3,232 20	
Taxes et dépenses, moins intérêts........ 11,686 11	
Réassurances et primes rembourseés........ 17,280 61—	106,208 80
	$136,969 48
Réserve pour pertes non-payées........	22,000 00
Profits........	$114,969 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières........	$306,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires........	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions........	132,561 68
Billets garantis par hypothèque ou nantissement........	102,902 33
Billets à recevoir........	62,563 43
Primes en voie de collection........	26,680 51
Scrip de ville........	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires........	2,000 00
Argent en caisse........	61,292 41
	$712,327 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	B. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	R. W. TAYLOR.

10 juin—

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks........	$315,774 20
On Marine Risks........	18,896 25
On River Risks........	19,761 72
Total premiums........	$354,431 37
Less unearned premiums........	111,252 00
Net earned premiums 31st May 1879........	$243,178 37
Losses paid—	
On Fire Risks........ $61,066 66	
On Marine Risks........ 10,364 20	
On River Risks........ 3,232 20	
Taxes and expenses, less interest........ 11,686 11	
Re-insurance and return premiums........ 17,280 61—	106,208 80
	$136,969 48
Reserved for unpaid losses........	22,000 00
Profit........	$114,969 48

The company have the following assets, estimated at market value:

Real Estate........	$306,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds........	15,000 00
Bank, Water Works and other stocks........	132,561 68
Notes secured by mortgage or pledge........	102,902 33
Bills receivable........	62,563 43
Premiums in course of collection........	26,680 51
City Scrip........	2,000 00
Judgment on mortgage notes........	2,000 00
Cash on hand........	61,292 41
	$712,327 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

P. MASPERO,	B. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,	EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY,	D. A. CHAFFRAIX,
JOHN GEDDES,	M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE,	CHAS. LAFITTE,
	R. W. TAYLOR.

10 juin—

VERITABLE PURGATIF LEROY en Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre: Le Roy

Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY 51, RUE DE SEINE, PARIS

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

[contre la] CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraines.—Paris, GRILLON [illegible] rue des Gravilliers. E Cd. Carrouché

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT —OF THE— NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,

For the Year Ending on the Thirty first of December 1879.

Fire premiums.......	$278,342 81	
Marine........	59,646 61	
Inland........	45,560 04—	$383,549 46
Less—		
Premiums on risks not terminated........	95,842 44	
Return premiums........	13,030 66	
Reinsurance........	11,780 24—	$120,653 34
Net earned premiums........		$262,896 12
Add—		
Received for interest, salvage and rents........		31,664 88
Income........		$294,561 00
Deduct—		
Fire losses........ $72,508 94		
Marine 29,086 22		
Inland. 15,215 12—$116,810 28		
Rebate and commissions........	41,430 46	
Charitable donations.	1,053 46	
State and city taxes and licences........	8,396 01	
Board of Underwriters, Babcock and Salvage corps........	6,078 00	
Gross expenses, home office & agencies........	34,366 78—	208,208 94
Gross profit........		$86,677 69
Deduct—		
Profit and loss-Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend.	$33,960 41	
Reserved for unadjusted losses........	10,000 00	
Dividend December 31, 1879........	25,000 00	
Surplus........	16,716 65—	86,677 69

The company has the following assets:

Cash in bank........	$106,565 42
U. S. bonds........	138,000 00
Real estate, lowest valuation........	122,166 36
Notes secured by first mortgage on city properties........	97,344 56
Notes secured by pledge of available securities........	35,100 00
Notes for premiums.	17,470 30
N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds........	22,600 00
500 Shares Waterworks Co, at $37 76........	18,888 00
New Orleans Waterworks first mortgage bonds........	10,000 00
Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value........	21,224 30
Premiums in course of collection........	66,901 56
due by agents........	1,675 97—$653,838 56

LIABILITIES.

Capital stock........	$500,000 00
Reinsurance reserve	95,243 44
Unclaimed dividends........	6,878 48
Reserved for unadjusted losses........	10,000 00
Dividends of December, 1879........	25,000 00
Surplus........	16,716 65—$653,838 56

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS Secretary.

Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO. BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, January 10, 1880.

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHAS. J. LEEDS,	CHAS. E. SCHMIDT
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHAS. LAFITTE,	B. FATJO,
E. GALLY.	JULES TUYES.

Jan 11—

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums........	$165,168 05	
Marine premiums........	24,051 22	
River premiums........	69,324 25	
		$258,543 56
Net earned premiums	$234,143 53	
Less reinsurance........	$13,716 40	
Less re-turn premiums........	5,626 57	
	19,342 97	
		204,800 56
LOSSES.		
Fire losses........	$26,086 94	
Marine losses........	2,227 36	
River losses........	25,576 06	
	$73,953 36	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc........	36,442 86	
		110,395 61
Net profits........		$94,408 54

The company have the following assets:

Bills receivable........	$31,461 53
Loans and bonds on mortgage........	30,175 00
	$61,636 53
Loans on call........	$52,552 64
Cash on hand........	48,521 [illegible]
Real estate........	[illegible]
City bonds, bank and other stock........	[illegible]
Premiums in course of collection........	[illegible]
Suspense account and stock fractions........	14,156 00
	$406,397 [illegible]

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent to cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolfe,
B. R. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. K. King,	Fred'k Cameron,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Reuben G. Bush,	John M. Parker.

May 21—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé........$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes [illegible] et escomptes et intérêts........	$388,272 [illegible]
Pertes, dépenses, taxes, etc........	$298,791 71
Fonds de réserve........	10,000 00
Dividende sur actions, 10 p. cent........	48,566 90—$348,360 60
Profits nets........	39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comprenant:

Actions, bons, prêts, billets à recevoir et propriétés foncières........	$888,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection........	137,571 44
	$990,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 58 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.

E. CARRIERE, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	R. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
H. Blanc,	James I. Day,
B. Fatjo,	A. Baldwin,
Theo. Simons,	T. L. Airey,
Charles Massendy,	Emery Clapp,
R. E. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

26 nov—1an.

MATERIAUX de CONSTRUCTION TONNELLERIE, &c.

Tableau de prix établi et corrigé par L. W. Miller & Co., No 36 Union street. (Dans le publication anglaise pour ne pas nuire à l'exactitude des termes).

CYPRESS, for General Building—"Green"	15,00 à	30,00
"Dry"	40,00 à	75,00
HARD PINE "Green"	14,00 à	15,00
Gallery Flooring, "Worked"	30,00 à	35,00
Miscellaneous Flooring, "Rough"	17,00 à	25,00
For Cars and Steamboats	11,00 à	25,00
Long Dimension, Choice	20,00 à	40,00
Deals and Stowage for S. America	12,00 à	16,00
Mast-stocks, each	60,00 à	125,00
Sap	12,00 à	24,00
Gallant "	8,00 à	12,00
Spars and Yards	20,00 à	40,00
WHITE OAK, Flitch—35 to 70 feet long, very wide, good quality	35,00 à	40,00
Stems—12 to 20 feet, very wide, Bassinets	30,00 à	35,00
Square-edged, Cut to Order and Choice	35,00 à	50,00
BLACK WALNUT Common Boards	100,00 à	150,00
1st and 2nd, Strictly Culled	60,00 à	80,00
Random Lots and Culls	18,00 à	20,00
POPLAR, Choice to order	25,00 à	30,00
Merchantable, Random Lots	18,00 à	18,00
ASH, Choice, 12 and up, wide thick and long	25,00 à	35,00
Common	10,00 à	15,00
COTTON WOOD, and gum—all Log and Box Lumber	5,00 à	10,00

Timber and Saw-logs are in better supply.

We quote—Best Louisiana Swamp:

CYPRESS, Saw-logs, ₱ M ft (Northern's Rule)	5,00 à	10,00
HARD PINE "	3,00 à	7,00
YELLOW PINE "	3,50 à	7,50
WHITE OAK "	12,00 à	15,00
BLACK WALNUT "	15,00 à	30,00
COTTON WOOD and other Common Saw Logs	2,50 à	3,00
SPARS WALNUT, for Export, per cub. ft	38c à	40c
SQUARE EDGED WHITE OAK, for export, per cub ft	18c à	30c

Mahogany and Cedar for Cigar Box manufacture has been received largely, but the demand continues fair. We recommend shippers to send better logs, and they will find ready sale at remunerative prices.

We quote:

MAHOGANY, five to eight cents per sup feet.
CEDAR, five to eight cents for well-cured, round and high color.

Staves—Oak staves are coming in freely. Lower prices are looked for; shippers should be very prudent. We recommend the manufacture of

60 in. Extra Pipe Staves and quote	$130,00 à	$140,00 ₱ M
48 in. Hhds	90,00 à	95,00 "
40 " Claret	70,00 à	75,00 "

Note—"F. O. B. Cars or Steamboat N. O., or at anchorage, Mississippi Sound.

"F. O. B. New Orleans.

"On landing, New Orleans.

[illegible]

THOS MARKEY, NEW BASIN.

	per M feet
Framing Lumber cut to sizes, Pine. $15 à	18 00
Promiscuous Scantling	12 00
Tongue and Grooved Pine Flooring, 1¼	
[illegible]	[illegible]
Pine Ceiling, ⅝ 14 00 à	15 00
Gallery Flooring, Pine, 1¼	[illegible]
Cypress 1¼	40 00
Cypress, cut to lengths	45 00
Weather Boards, Pine, rough	15 00
Cypress	[illegible]
Pine dressed	$16 à 18 00
Cypress dressed	20 00
Dressed Shelving, Pine	[illegible]
Cypress	$30 à 35 00
Dressed Base Boards, Pine	20 00
Cypress	30 00
Cypress Shingles, 20 inch	$4 25 @ 4 50
Plastering Laths	$1 75
Wharf Timber, per running foot	10c

SASH AND BLINDS.

Size of lights.	Thickness of sash.	Size of lights	Price of sash. light	Price of blinds per pair. wind'w.	Price of blinds per roll'g. pair.
8x10	1¼	2. 4½	1.10	$ .35	$1.30
9x12	1¼	2.10½	1.4	.30	1.55
10x12	1¼	2.10½	5. 2½	.32	1.80
10x14	1¼	2.10½	6. 4½	.65	2.15
10x16	1¼	2.10½	5.10½	.75	2.50
10x16	1½	2.10½	5.10½	.80	2.65
12x16	1½	2.10½	6. 7½	1.00	3.05
12x18	1½	3	6½ 5.10½	1.05	3.20

All Sash made plain. For Sash Checked and Moulded 20 cents per pair. All Blinds made Half Rolling, except otherwise ordered, and 1½ a chain longer than sash.

FOUR PANEL DOORS.

Size.	Thickness.	Plain.	Half Moulded.	Full Moulded.
2.10x7.0	1¼	$2,05	$2,50	$2.95
2. 6x7.0	1¼	2,10	2,70	3.15
2. 8x7.6	1¼	2,45	2,85	3.35
2.10x7.6	1¼	2,35	2,70	3.15
3. 0x7.0	1½	....	2,95	3.40
3. 0x7.6	1½	....	3,05	3.50
3. 6x8.0	1½	....	....	3.60

LUMBER—YARD PRICES.

We quote:

	Per M feet
Yellow pine for building Furnished to Sizes up to feet 32 feet long	14 00 — —
Do do over that and 32 feet long, special rates.	
Boards, 1, 1¼ and 1½ x 12 merch.	15 00 @ 18 00
Sheathing	10 00 @ 12 00
Weather board, rough	13 00 @ 14 00
[illegible]	15 00 @ 16 00
Flooring, dressed 1¼ merch	20 00 @ 22 50
" " clear	25 00 @ 27 50
" " Gallery	32 50 @ 35 00
" " 1½ merch	18 00 @ 20 00
Ceiling ⅝ x ¾	13 00 @ 14 00
" " clear face	18 00 @ 20 00
Shelving dressed both sides	18 00 @ 20 00
Base " one side	16 00 @ 18 00
Cypress.	
Sills, fence posts, Sleepers, etc	22 50 @ 25 00
Boards 1, 1¼, 1½ & 2 inch, prime, [illegible]	27 50 @ 30 00
Do do choice	35 00 @ 40 00
Shingles	Per M
20 inch, clear	4 00 @ —
" " merch	— @ 3 5
Plastering laths	1 75 @ 2 0

FEUILLETON.

Com. le 7 mars 1880.

LE ROMAN D'UN BRAVE HOMME

PAR

M. EDMOND ABOUT.

XI.

UNE REVOLUTION.

(Suite)

Nous vivions à peu près de même sorte, je veux dire également bien, au Nord, au Sud, au Centre, à l'Est, à l'Ouest, que la maison fût grande ou petite, qu'elle s'intitulât hôtel de France, hôtel d'Europe, hôtel du Commerce, hôtel du Soleil d'Or, des Deux Cités, de l'Aigle Noir, du Cheval Blanc. Rien de plus large, de plus généreux, de plus cordial que cette hospitalité mal payée, si ce n'est celle de nos clients, qui laissaient aux patrons d'auberge une concurrence gratuite.

"Monsieur, votre serviteur de tout mon cœur! Quoi! c'est vous qui avez remplacé ce bon monsieur Vinet! Nous étions informés du changement et nous vous attendions de pied ferme. Vous êtes encore bien jeune pour représenter une maison aussi vieille et aussi respectable que celle de Simonnot père et fils. Mais la jeunesse est un défaut dont on se corrige tous les jours comme dit l'autre. J'ai connu [illegible] et j'y repenserais bien [illegible] le permettait. Bonne [illegible] présente M. Pierre Dumont, le nouveau voyageur de la fabrique de Courcy. Il nous fera certainement l'honneur et le plaisir de dîner avec nous; pas vrai, jeune homme? Nous ne pouvons pas vous servir, comme à l'hôtel, les sept merveilles du monde en salmis; mais on aime à retrouver de temps en temps le vieux pot au feu du ménage. Va, bobonne! Une simple truite, un cuissot de chevreuil, des grives, du goujon, des écrevisses, un canard, une poularde, des champignons, un seul plat de grosse viande! pas deux! Il s'agit, tu m'entends, de reposer l'estomac de notre hôte. Tandis que tu trotteras par la ville, j'irai chercher derrière les fagots quelques-unes de ces vieilles fioles que M. Vinet, homme d'âge et connaisseur expérimenté, prisait à leur valeur. Mais les affaires sont les affaires, mon jeune monsieur; causons faïence en attendant!"

Voilà comment, neuf fois sur dix, j'étais reçu par les clients de la fabrique, marchands en gros ou en demi-gros qui tenaient non-seulement la faïence, mais la porcelaine et la verrerie, quand ils ne vendaient pas un peu de tout, à la vieille mode de province.

Je déballais mes échantillons officiels et je notais les observations de l'acheteur. Mes produits se vendaient toujours bien; la clientèle nous savait gré de nos efforts pour améliorer le biscuit et l'émail sans augmenter les prix. On goûtait nos nouvelles assiettes de terre dure: c'était l'article demandé; mais on s'étonnait quelque peu de nous voir stationnaires au milieu du mouvement général. Pourquoi ne pas changer la forme ou enfin? Pourquoi repousser systématiquement le décor, qui flatte l'œil et qui coûte si peu depuis qu'on emploie la gravure? Lorsque j'avais bien confessé le client, je tirais du fond de ma boîte les deux échantillons sur lesquels je fondais de si brillantes espérances. Les escargots étaient goûtés, mais l'écrevisse avec sa belle couleur rouge, délicate inévitablement le meilleur. Voilà ce qu'il faut au public, me disait-on. Si vous nous faites des prix raisonnables, l'écrevisse aura plus de succès que le coq du siècle dernier.... Faites m'était aisé d'avouer que l'écrevisse et son compère l'escargot attendaient un passeport de mon patron pour faire leur chemin dans le monde. J'étais à peu près sûr de pouvoir les livrer aux prix de dix francs la douzaine, mais malgré tout le zèle et tout le dévouement de mon collaborateur M. Dousset, je n'avais encore gravé que six planches sur vingt-quatre; mes échantillons étaient entièrement exécutés à la main.

Tous les clients sans exception m'engageaient à persévérer. Les plus instruits et les plus avisés disaient que la faïence anglaise, si manifestement supérieure à la nôtre, ne serait peut-être pas toujours prohibée et que dans l'hypothèse où la protection de l'Etat viendrait à nous manquer, il faudrait être prêts à soutenir le choc de "la perfide Albion." Je ne demandais pas mieux, mais pour entraîner M. Simonnot dans ma voie, il fallait lui montrer un certain chiffre de commandes, au moins conditionnelles. Les bons marchands me comprenaient au premier mot, et ils s'empressaient de commettre l'un dix douzaines d'escargots, l'autre vingt douzaines d'écrevisses pour le jour où mes deux services seraient jetés dans le commerce. Je plaçai de la sorte en cinq mois six mille douzaines d'un article qui n'existait qu'à l'état de projet. M. Dousset, stimulé par mes lettres et enhardi par les premiers résultats de ma tournée, accélérait la gravure des planches. "Je pousse le clou, m'écrivait-il, comme un jeune homme de vingt ans." Le clou, dans l'argot des graveurs, c'est le burin.

Après m'avoir nourri, abreuvé et encouragé, ces aimables négociants me promenaient. Ils me présentaient à leur cercle, quand il y en avait un dans la ville, ils me conduisaient au théâtre, et je croirais fort en peine de vous dire combien de fois j'ai applaudi en leur compagnie la Dame blanche et le Domino noir. Les fabriques, que j'avais le soin d'étudier de près suivant le précepte et l'usage de mon père, les édifices publics, les musées où je m'initiais sans mot dire à une vie copieuse, les bibliothèques, gardées par un savant inconnu, mélancolique, lettré, qui assistait volontiers au cou du visiteur, cet oiseau rare; les promenades plantées de beaux vieux arbres; les plaines que n'embellit pas la saison géné[ralement] [illegible] d'un grand homme oublié depuis longtemps; enfin les sites renommés du voisinage, je passais tout en revue avec une curiosité d'enfant, j'entassais tout dans les petits casiers de mon cerveau avec une avarice de vieillard. Les heures que j'ai données à ces passe-temps ont été non-seulement les plus charmantes, mais aussi les plus fécondes de ma vie. La première fois que j'ai vu des tableaux de maître, c'est au musée de Lyon: j'en sortis transporté, presque fou. J'avais pour guide un jeune commerçant, futur successeur de son père: "C'est singulier, me dit-il en sortant; l'huile produit sur vous le même effet que l'absinthe sur les Suisses; vous ne marchez pas droit."

J'avais emporté de Courcy quelques préventions contre mes futurs camarades, les voyageurs du commerce; elles ne tinrent pas longtemps. Le Gaudissart de Balzac peut avoir été pris sur nature, mais le modèle était une exception. Comme type, il n'est pas plus ressemblant que l'épicier de Paul de Kock. En quatre ans de voyage, j'ai rencontré sur les chemins des milliers de jeunes gens et d'hommes faits qui exerçaient la même profession que moi. J'ai rompu le pain avec eux, j'ai partagé leurs plaisirs, reçu leurs confidences, monté les côtes à pied, de bon matin, avec des compagnons rencontrés par hasard et qui n'étaient pas loin de me tutoyer quand nous remontions en voiture. Hé bien! je ne sais pas s'il existe une classe de citoyens aussi curieuse, aussi intéressante et aussi sympathique. Je ne sais pas ce qu'il en reste aujourd'hui que les affaires se traitent surtout par la poste et le télégraphe; il est probable aussi que les chemins de fer ont changé les habitudes, sinon l'esprit du voyageur. Mais à l'époque de mes débuts, en 1848, la corporation était nombreuse, florissante, homogène et unie. Assurément, on y pouvait rencontrer, par aventure, un hâbleur ou un fat; on n'y eût pas trouvé un homme indélicat; nous nous jugions fort bien les uns les autres et nous faisions notre police nous-mêmes. Tous ces coureurs de grands chemins avaient le caractère loyal, l'esprit ouvert, le cœur chaud, la main généreuse. Ils étaient toujours prêts à secourir un camarade dans l'embarras, prompts à se cotiser pour une œuvre de bienfaisance. Avec cela, libéraux jusqu'à l'excès et patriotes jusqu'à la folie. Bonne et saine population, éprise du juste et du vrai, passionnée pour les nobles causes, facile à enflammer comme une traînée de poudre. Je garde une sincère reconnaissance à tous ces jeunes gens dont le frottement cordial a achevé en moi l'œuvre excellente du collège, et si j'avais une vérité nouvelle à répandre dans ce pays, la propagande que je choisirais entre toutes est celle de mes anciens camarades, les loyaux voyageurs.

(A continuer)

—Grand émoi dans le parti orléaniste. M. le duc d'Aumale met en vente son hôtel du faubourg Saint-Honoré, et le prince de Joinville vend ses forêts de la Marne, pour l'acquisition desquelles un syndicat est en voie de formation.

L'amnistie militaire.—On sait qu'une loi en date du 16 mars, promulguée au Journal officiel du 23 du même mois, accorde amnistie aux déserteurs et aux insoumis des armées de terre et de mer.

Pour les déserteurs et insoumis âgés de plus de quarante ans, l'amnistie est entière et sans condition de service.

Les déserteurs et insoumis âgés de moins de quarante ans doivent faire leur soumission dans les délais fixés par la loi, sous peine d'être de nouveau signalés déserteurs ou insoumis, une fois ces délais expirés.

Les hommes atteints d'infirmités qui les rendraient impropres à tout service actif ou auxiliaire, doivent également, en justifier dans les mêmes délais.

Un avis du ministère de la Guerre inséré au Journal officiel fait savoir que, pour régulariser leur position, les déserteurs et les insoumis doivent se présenter sans retard devant les autorités désignées ci-après:

Aux colonies: MM. les gouverneurs et les autorités maritimes.

A l'étranger: MM. les représentants de la France.

Les Maisels [illegible] sociétés [illegible].

L'Académie des Jeux Floraux.—L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vient de terminer l'examen du concours de 1880. L'Académie avait reçu 768 ouvrages, vers et prose, soit 84 odes, 53 poèmes, 22 épîtres, 6 discours en vers, 3 églogues, 39 idylles, 62 élégies, 21 ballades, 47 fables, 50 sonnets, 23 hymnes à la Vierge, 37 pièces diverses, 13 discours en prose pour le prix ordinaire et 9 discours sur un sujet de philosophie chrétienne.

Sur tant de pièces, elle en a couronné huit seulement, dont voici les titres:

Pérou, ode par M. Emmanuel Besson, à Bordeaux, a obtenu un œillet.

La Chanson des blés, poème idyllique, par M. Raymond Saint-Jean, à Lyon, a remporté le prix du genre.

Promenade, poème lyrique, par M. Planes, à Paris, a obtenu une violette réservée.

Consummatum est, poème, a obtenu un souci réservé (l'auteur est invité à se faire connaître, son correspondant n'ayant pu le nommer)

Les Oiseaux législateurs, fable, par M. J. Dumaine, à Bordeaux, a obtenu un œillet.

Sa Majesté Bébé, poème, par M. Gaston Bazit, avocat, à Condom, a obtenu un œillet.

Eloge du comte Charles de Montalembert, discours en prose, par l'abbé Daydes, curé d'Embarès (Gironde), a obtenu une violette réservée.

Autre discours sur le même sujet, par M. Emmanuel Besson (prix: un souci réservé).

La fleur de jasmin (prix de 1,000 francs), fondé par Mme la marquise de Blosqueville, pour récompenser le meilleur discours de philosophie spiritualiste et chrétienne), n'a pas été accordée, cette année, par suite de l'insuffisance dans les discours envoyés.

La fête des fleurs et la distribution des récompenses aura lieu, le 3 mai prochain, dans la salle des Illustres, au Capitole.

Pour l'atelier [illegible] et [illegible] pour commerce—modèles de meubles et de [illegible], allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

—La cour centrale criminelle de Londres a consacré huit jours aux débats d'une affaire extrêmement curieuse. L'accusé qui comparaissait devant elle est un nommé James-Lewis Payne; pour hériter de sa maîtresse, miss Maclean, avec laquelle il vivait maritalement et qui avait fait en faveur de l'ingrat une donation de tout ce qu'elle possédait, il n'a pas hésité à la faire passer de vie à trépas.

Miss Maclean est morte et enterrée, le fait est constant; il est non moins constant que Lewis Paine a été l'auteur volontaire et conscient de son trépas. Il fallait donc qu'il fût châtié, mais la cour criminelle a été fort embarrassée pour la qualification du crime et conséquemment pour la peine.

C'est qu'en effet, Paine a fait mourir d'une façon très ingénieuse cette pauvre miss Maclean. Elle aimait à boire des spiritueux; Paine a tiré parti de ce fait: il a tué sa maîtresse à petit feu en encourageant sa passion pour le gin et en lui faisant absorber de l'eau-de-vie pure en quantités stupéfiantes.

Le jury a rendu contre l'accusé un simple verdict de manslaughter (homicide simple) et Paine a été condamné à la servitude pénale "pendant la durée de sa vie naturelle."

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ces célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme réellement supérieurs et à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIBET, PUBLISHERS

OFFICE—No. 73 CHARTRES

TERMS.

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly, $1 50. Single copy 10 cents.

La chaussure mise en vente à l'Ecodio [illegible] est toute de premier ordre.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons-Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, 22 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)	Guichard,
Aubert (Lucien)	Guy (Joseph)
Bayer (Aug)	Hourné (Firmin)
Benjamin (Michel)	Hamelin (Jean Alphonse)
Blanchard (Adolphe et Auguste)	Heckmann (Thérèse)
Barthe (Calixte)	Jonet (Antoine)
Bordenave (Bernard)	Lacour (Constant)
Boulanger (Jean)	Laurent
Brunner,	Louis (Etienne)
Boyer (Charles Auguste)	Larrivière (Jean Marie)
Bonnet (Clément)	Lagrave (Dominique)
Bezel,	Labatie (Jean Marie)
Boyer ou Beger (Auguste)	Lahitte (Vve)
	Le Bayer (Adelaide Victoire)
Barrère (Jacques)	Loyné (Jean Pierre)
Cohen (Mathilde)	Maurice (Louis)
Casaubon (Vve)	Maffiez (F)
Castet (Paul)	Mendez (Alexandre)
Cassagne (Mathilde)	Manin (Pierre)
Coste (Dominique Maxence)	Montardet (Urbain)
Castaing (François)	Meynial (Jean)
Casamayou (Jean)	Noyret (Jean)
Chauvaud,	Noël (Atari)
Cordelet (Jean)	Olier (Jacques)
Chaussecq-Devarenne,	Ouelhé,
Courtiade (Eugène)	Pasquier (Joseph)
Coste (Louis)	Pargon (Ernest Michel)
Dauzies (Baptiste)	Prada (Antoine Gustave)
Devillier (E. L.)	Pagand (Vve)
Dussec (Aleis)	Pilleu (Pierre Joseph)
Duerts (Louis)	Pied (Adolphe)
Dupuy (Pierre)	Pons (Jn Pierre)
Duhernard (Louis)	Ruty (Henri)
Dernier (Jules Victor)	Roy (Joseph Frederick)
Duvant (Germain)	Rideau (les époux)
Dufeu (Laurent)	Sarlotte (Jean ou Justin)
Dufour (Charles)	Tournier (Aug)
Esping Bellas & Co,	Tristant,
Fusteil & Sons,	Viennet (Jean)
Flamche (Chas)	Vignes (Auguste Athanase)
Fromenthal (Pierre Léon)	
Fumet (Pierre)	

Les procurations et autres actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,

Le 13 Février 1880.

Le Consul de France,

VICOMTE PAUL D'ABZAC,

22 fév—